

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS6813

présenté par

Mme Lavalette et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 16 à 59.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Rassemblement National entend défendre la retraite des fonctionnaires de catégories actives face à un gouvernement qui en promeut la baisse.

La réforme des retraites envisagée par le président de la République est injustifiée et injustifiable. Le gouvernement envisage de faire payer les fonctionnaires de catégories actives pour son absence de vision stratégique en matière de politique économique et d'évolution démographique. La dette publique est aujourd'hui l'Everest des dettes. Quand Emmanuel MACRON est entré en fonctions, la dette publique s'établissait à 2.300 milliards d'euros. Aujourd'hui, c'est plus de 3.000 milliards d'euros.

Concernant l'engagement militaire, le Rassemblement national considère qu'il s'agit d'une vocation, un choix fait dans le but de protéger la patrie. Pour que l'armée française redevienne l'armée des ambitions d'une France-puissance, le Rassemblement National rappelle la nécessité de soutenir les militaires et d'en protéger le statut en garantissant le maximum de bonifications donné aux militaires quittant le service à cinquante-neuf ans et la bonification diminuée d'une annuité pour chaque année supplémentaire de service jusqu'à l'âge d'ouverture du droit à une pension de retraite.